

Communiqué

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » adresse 5 demandes urgentes au gouvernement français

A l'occasion de la 9^{ème} Journée européenne contre la traite des êtres humains, le 18 octobre, le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » qui regroupe en France 25 associations *, rappelle l'importance de ce phénomène criminel dans notre pays et déplore l'insuffisance des moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics pour le combattre.

Tout d'abord, très peu des 23 mesures du Plan d'action national contre la traite des êtres humains, adoptées en Conseil des ministres le 14 mai 2014, ne commencent à être mises en application.

Ensuite, le Coordinateur national de la lutte contre la traite des êtres humains au sein de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains), qui a quitté son poste au mois de juillet dernier n'a toujours pas été remplacé, laissant les associations sans interlocuteur.

Enfin, les moyens financiers pour les associations qui accueillent, accompagnent, soutiennent au quotidien les victimes de traite, pourtant préconisés par le Plan sont aujourd'hui dérisoires.

Le Collectif rappelle qu'il est nécessaire de lutter contre toutes les formes de traite des êtres humains mais déplore que toutes les formes de traite ne retiennent pas la même attention des pouvoirs publics. Au-delà de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, les victimes de traite à des fins économiques ou d'esclavage domestique, de mendicité ou de délinquance forcée sont rarement identifiées comme telles par les instances désignées compétentes. Actuellement, les mauvaises conditions de vie de migrants constituent aussi un extrême facteur de vulnérabilité et un terrain propice à toutes les formes de traite des êtres humains.

C'est pourquoi, le Collectif demande :

1. que la lutte contre la traite des êtres humains soit rattachée au Premier Ministre pour prendre en compte toutes les formes de traite,
2. qu'une campagne de sensibilisation nationale soit lancée en 2016 à destination du grand public et que la traite soit déclarée Grande Cause Nationale ;
3. que les policiers, les gendarmes, les magistrats soient formés pour mieux identifier les victimes de traite,
4. que le plan d'action national contre la traite des êtres humains entre pleinement en vigueur et que les financements soient transparents ;
5. que les moyens nécessaires -concrets et durables- soient donnés aux associations œuvrant pour le respect de la dignité humaine et la lutte contre toute forme d'exploitation des êtres humains.

Associations membres du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »

Action Catholique des Femmes, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme, Amicale du Nid, Armée du Salut, Agir Contre la Prostitution des Enfants, AFJ, Association Jeunes Errants, Association pour la Réadaptation Sociale, Comité Contre l'Esclavage Moderne, Comité Protestant pour la Dignité Humaine, Congrégation Notre Dame du Bon Pasteur, Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant, ECPAT France, Fédération de l'Entraide Protestante, Fondation Jean et Jeanne Scelles, Hors la rue, Justice et Paix France, La Cimade, Les Amis du Bus des femmes, Les Champs de Booz, Mouvement du Nid, Organisation Internationale Contre l'Esclavage Moderne, Planète Enfants, SOS Esclaves, Secours Catholique - Caritas France.

Coordination du collectif : Geneviève Colas, tél. 06 71 00 69 90 - genevieve.colas@secours-catholique.org

www.contrelatraite.org